



MSC offre à Mercy Ships «la plus grande donation» de son histoire

PHILANTHROPIE. L'ONG a signé un accord avec l'armateur pour construire un nouveau navire-hôpital. Entretien croisé avec le fondateur de Mercy Ships et la directrice de la fondation MSC.



Santé. Le nouveau navire-hôpital de Mercy Ships, nommé provisoirement «Atlantic Mercy» et financé par la fondation MSC, aura une taille similaire au «Global Mercy» (à gauche), entré en service au Sénégal en juin 2022. Leurs actions seront complémentaires.

Laure Wagner

Deux ans après l'inauguration du *Global Mercy*, Mercy Ships va construire un nouveau navire-hôpital. D'une longueur de 174 mètres et d'une largeur de 28,6 mètres, celui-ci pourra accueillir quelque 600 membres d'équipage et patients. L'hôpital s'étendra sur deux ponts et 7000 m², et abritera six salles d'opération, un laboratoire entièrement équipé et des espaces de formation. Nommé provisoirement *Atlantic Mercy*, ce nouveau bâ-

timent, dont la livraison est prévue pour mars 2028, a vocation à remplacer l'*Africa Mercy*, qui sera mis à la retraite après 50 ans de service. Il permettra de soigner des patients de différents pays d'Afrique, aux côtés de son navire «frère», le *Global Mercy*, a précisé Don Stephens, le fondateur américain de l'ONG sise à Lausanne. La construction, financée par un don unique de la fondation et du groupe MSC, est assurée par un chantier naval chinois. Présent dans

une quarantaine de ports du continent africain, l'armateur italien basé à Genève assure déjà depuis 2011 le support logistique et la livraison des conteneurs dans tous les pays d'action de Mercy Ships, rappelle la directrice de la fondation MSC, Daniela Picco.

« La fondation MSC contribue à hauteur de 5% du montant total du don à Mercy Ships »



pour le nouveau navire. »

Daniela Picco

Directrice
de la fondation MSC



■ **En avril dernier, vous avez annoncé la signature d'un accord pour la construction d'un nouveau navire-hôpital. Quelles sont les coulisses de ce partenariat et en quoi est-il inédit?**

Don Stephens: Nous sommes partenaires du groupe MSC depuis 2011. En 2019, j'ai été invité par le capitaine Gianluigi Aponte (*ndlr: fondateur et propriétaire de la société MSC*) à Hambourg pour le baptême de son dernier navire de croisière, le *MSC Grandiosa*. Daniela Picco, la directrice de la fondation créée par le groupe en 2018, était également présente, et nous avons évoqué l'idée de travailler ensemble à une échelle plus significative à cette occasion.

Je leur ai présenté le projet de ce nouveau navire-hôpital, dont l'action sera complémentaire de celle du *Global Mercy* (*ndlr: dernier navire de l'ONG entré en service au Sénégal en juin 2022*). Nous avons signé l'accord pour sa construction quatre ans et demi plus tard. Cette collaboration est inédite parce qu'il s'agit de la plus grande donation que nous ayons re-

çue de notre histoire.

Daniela Picco: Le partenariat entre le groupe MSC et Mercy Ships repose sur des dons en nature pour le transport et la logistique, notamment via l'expédition gratuite de conteneurs. Depuis 2011, nous transportons une centaine de conteneurs par an (*ndlr: 127 en 2023*) pour une valeur de prestation moyenne de 200.000 à 220.000 francs. Ce nouvel accord va plus loin, en ce sens que nous nous sommes engagés à fournir un soutien financier pour la construction de ce nouveau navire. Par ailleurs, nous avons également fourni une assistance technique pour la conception, la révision des plans, la sélection des chantiers navals, les appels d'offres et les négociations.

■ **Le Global Mercy a coûté 126,5 millions de dollars. Quel est le budget de ce nouveau navire-hôpital de taille similaire?**

DS: Il est plus cher. Le chantier naval avec lequel nous travaillons en Chine pour ce projet – Guangzhou Shipyard International (GSI) – nous a demandé de ne pas dévoiler le prix, mais il est très compétitif.

■ **Quel est le montant du don octroyé par MSC et sa fondation pour ce projet?**

DP: Nous avons décidé de ne pas divulguer le montant de notre soutien financier, afin de permettre à Mercy Ships de collecter des fonds supplé-

mentaires pour exploiter le navire. Nous ne voulons pas donner la fausse impression qu'il n'y aurait plus besoin de soutenir ce projet. C'est aussi la raison pour laquelle nous sommes restés en retrait de l'accord avec le chantier naval, comme nous l'a demandé Mercy Ships.

■ **Et entre le groupe MSC et la fondation MSC, comment le soutien est-il organisé?**

DP: La fondation MSC contribue à hauteur de 5% du montant total du don à Mercy Ships pour le nouveau navire. Les 95% restants sont financés par le groupe.

■ **Y a-t-il des conditions sous-jacentes à cet accord, comme c'était le cas avec la Oak Foundation qui avait conditionné son don d'un montant de 10 millions de dollars pour Global Mercy à la libération de dons équivalents en provenance d'autres sources?**

DP: Notre soutien financier n'impose aucune condition sous-jacente.

■ **Est-ce que Mercy Ships aura quand même besoin de financements supplémentaires provenant d'autres fondations, de banques, de gouvernements ou de privés pour mettre en service ce nouveau navire?**

DS: D'abord, je tiens à rappeler que le *Global Mercy* a été livré sans avoir besoin de financement bancaire.



C'était important pour nous de dire à nos donateurs que leur argent n'allait pas servir les intérêts d'une banque ou d'une institution financière, mais directement à l'achat, la construction, et l'équipement du navire-hôpital.

Pour ce nouveau navire, notre premier donateur MSC nous a promis un montant très important qui nous permet de collecter le solde dont nous avons besoin pour couvrir la construction par le chantier naval. Lorsque le navire sera livré, sortira de Chine et sera entièrement prêt à commencer ses opérations, nous allons lancer une collecte de fonds publics auprès de nos donateurs.

■ **Au début de votre aventure, vous aviez conclu un prêt avec la banque suisse UBS. Ce dernier est-il toujours en vigueur?**

DS: UBS nous a prêté de l'argent pour la construction de l'*Anastasis* (ndlr: tout premier navire acheté par l'ONG en 1978 pour une valeur de rebut d'un million de dollars). Aujourd'hui, nous avons complètement remboursé ce prêt, et Mercy Ships n'a aucune dette auprès de quelque banque que ce soit.

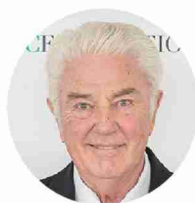
■ **Dans votre dernier rapport d'activité (2023), vous avez fait état de revenus pour un total de 8.872.830 francs. Comment se répartissent les dons entre les petits donateurs et les grands donateurs?**

DS: Mercy Ships est une organisation caritative enregistrée dans 14 pays différents, chaque entité nationale ayant un conseil d'administration et un système de gestion indépendants. Sur le plan financier, certains bureaux se concentrent sur les petits donateurs, tandis que d'autres ciblent à la fois les petits et les grands donateurs. Nous ne divulguons pas leur répartition précise. Reste que les petits donateurs constituent l'épine dorsale de notre organisation. Leurs contributions mensuelles sont cruciales, car elles nous fournissent une base de revenus stable. Les grands donateurs peuvent sponsoriser des parties spécifiques du navire, comme une salle d'opération ou un pont par exemple.

«Aujourd'hui,
Mercy Ships
n'a aucune dette
auprès
de quelque banque
que ce soit.»

Don Stephens

Fondateur de Mercy Ships



Par ailleurs, nous travaillons avec des membres d'équipage

bénévoles, qui nous amènent leur base de donateurs et qui prennent en charge l'ensemble de leurs frais personnels: voyage, logement, repas...

■ **Vos revenus sont en baisse depuis 2021 et votre résultat d'exploitation est négatif de 834.153 francs. Faut-il y voir une baisse d'intérêt des donateurs en raison de la résurgence d'autres conflits, en Ukraine ou à Gaza?**

DS: Nous étions inquiets que ce qui se passe en Ukraine et à Gaza ait un impact négatif sur les dons, mais jusqu'ici, ce n'est pas le cas. La plupart des personnes qui soutiennent notre travail ont un fort engagement envers l'Afrique et continueront à investir pour l'avenir de ce continent à travers Mercy Ships, et nous en sommes très reconnaissants.

■ **Alors comment expliquez-vous cette baisse de revenus?**

DS: Cela est dû en partie au fait que notre navire principal, le *Global Mercy*, n'a pas été en service actif pendant des mois entiers. Notre modèle d'affaires repose sur le fait que nos navires soient en service sur le terrain 305 jours par an.

Les 60 jours restants sont dédiés à l'entretien annuel de la flotte, ainsi qu'au transfert des navires d'un pays à l'autre. Or, nous n'avons pas réussi à atteindre ces 305 jours de service les deux dernières années.



Libéralisme et surveillance: les atouts de la Suisse pour les fondations

«Une fondation a pour objet l'affectation de biens en faveur d'un but spécial.» La définition par l'article 80 du Code civil suisse est très large. Cela se traduit pour la Confédération par l'une des plus grandes densités de fondations au monde. Dans son dernier rapport, Swiss Foundations en a recensé 13.880 en 2023. La concentration est particulièrement élevée dans les cantons de Zurich, de Berne et de Genève. Mais la faïtière souligne une tendance à la baisse de la croissance nette depuis 2021.

Parmi ces fondations, une majorité poursuit un but d'intérêt général, non lucratif. Quatre types se distinguent, mais toutes sont complémentaires, avance Delphine Bottge, avocate active dans le secteur de la philanthropie et de l'entrepreneuriat social.

Exprimer des engagements sociétaux

La forme la plus répandue en Suisse est celle des fondations constituées par des individus ou des familles. Parmi les plus notables, on trouve la fondation Leenaards créée par le couple d'industriels belges Antoine et Rosy Leenaards pour soutenir des œuvres à caractère social et de santé publique, scientifique et culturel dans les cantons de Vaud et de Genève. La fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature, lancée par l'héritière des laboratoires Hoffmann-La Roche, entre aussi dans cette catégorie.

A l'instar du groupe italo-suisse MSC, de plus en plus d'entreprises créent des fondations pour exprimer leurs engagements sociétaux. Elles financent des projets sociaux, éducatifs ou environnementaux, au nom de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), explique Delphine Bottge. La RSE est devenue «un impératif pour toute entreprise qui peut envisager ces questions en son sein et/ou par la création d'une fondation». Les risques d'écoblanchiment sont directement liés à ce débat, mais la constitution d'une fondation n'est pas «une façon de se dédouaner ou de se laver les mains pour les entreprises» estime l'avocate. En disposant de leur propre gouvernance, ces fondations ont plus de liberté d'action que lorsque la RSE est menée à l'interne, selon Delphine Bottge.

Les fondations actionnaires sont quant à elles constituées par des entrepreneurs qui leur cèdent les parts qu'ils détiennent dans leurs entreprises. En tant qu'actionnaire, la fondation est alimentée par les dividendes qu'elle perçoit et redistribue à des fins d'intérêt général. Un exemple emblématique en Suisse est la Fondation Wilsdorf, propriété du groupe horloger Rolex. Grâce à un flux de fonds réel et durable, ce type de fondation permet «d'assurer la pérennité de son action», considère Delphine Bottge. L'avocate, qui leur a consacré un ouvrage (*Les fondations actionnaires en Suisse*, Slatkine, 2022) estime qu'elles seraient plusieurs centaines aujourd'hui.

La quatrième forme est le conglomérat, qui regroupe plusieurs fondations donatrices en une seule entité. La Fondation Aventinus, qui réunit les fondations Leenaards, Wilsdorf et Jan Michalski, a pour but principal celui de «soutenir et stimuler l'existence d'une presse et de médias autonomes, diversifiés et de qualité». Cette fondation, qui a racheté les deux titres de presse *Le Temps* et *Heidi.news*, est également actionnaire. «Par ce mécanisme, les fondateurs ont voulu s'assurer qu'aucune des trois entités donatrices n'ait le moindre impact sur la gouvernance de la fondation qui a son propre conseil de fondation, ce qui renforce son indépendance», explique Delphine Bottge. Selon elle, les questionnements vis-à-vis d'Aventinus sont «normaux et sains», mais ils sont surtout le fruit d'une «méconnaissance de la structure».

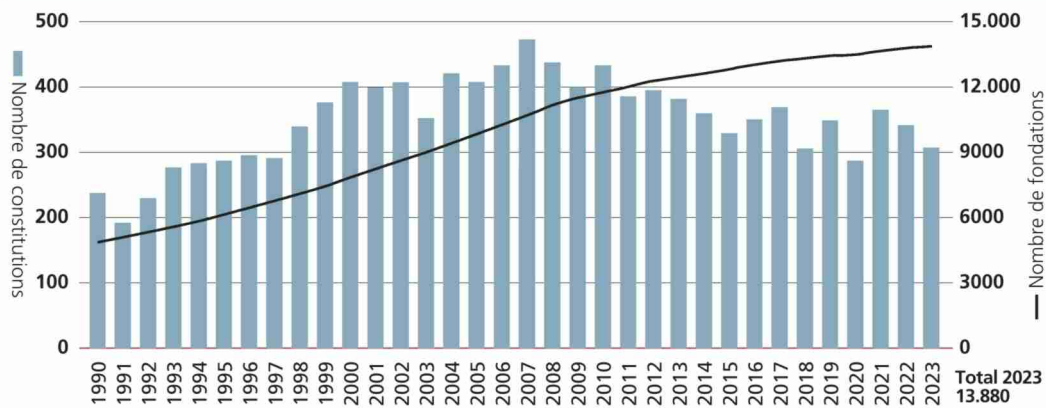
Décisions libres

Pour vérifier si conseil de fondation prend librement ses décisions de soutien, Delphine Bottge appelle à regarder la composition de son conseil de gouvernance: «Est-il composé uniquement de cadres de l'entreprise ou est-ce qu'il y a des experts des domaines d'action de la fondation?» La fondation MSC par exemple a sollicité quatre experts indépendants, mais ceux-ci siègent dans un «comité consultatif», à côté de l'organe de direction qui est composé exclusivement de cadres du groupe MSC. Dans le cas d'Aventinus, le conseil de fondation, présidé par l'ancien conseiller d'Etat



genevois François Longchamp, ne compte aucun membre des trois fondations donatrices. Le droit suisse relatif aux fondations est à la fois libéral, offrant de multiples possibilités de création, et surveillé par les autorités, rappelle l'avocate. Chaque année, les fondations doivent remettre non seulement leurs comptes, mais aussi un rapport d'activité à l'Autorité de surveillance des fondations. «Cette subtile équation fait de la Suisse un pays très attractif pour les fondations», conclut-elle. **LW**

LA CROISSANCE NETTE DU NOMBRE DE FONDATIONS DIMINUE EN SUISSE



Swiss Foundation – Rapport sur les fondations en Suisse 2024